



Blois, le 17 mai 2021

Monsieur le Ministre,

Représentant de l'Association régionale des Fédérations départementales de Pêche et de protection du milieu aquatique Centre – Val de Loire, je souhaitais vous écrire à la veille des prochaines échéances, afin de vous sensibiliser de manière succincte à l'action de nos Fédérations départementales de pêche et de protection du Milieu Aquatique et au rôle qu'elles pourraient jouer demain aux côtés de la Région Centre – Val de Loire, sur notre territoire commun.

En effet, je partage avec l'ensemble des Présidents de Fédération de notre Région qui s'associent à ce courrier, le constat que nous n'avons pas réussi à ce jour à trouver une place de partenaire efficace et dont le travail serait suffisamment reconnu, auprès de la Région ce que nous regrettons. En effet, fortes de plus de 100 000 adhérents dans le Centre-Val de Loire et fortes de nos salariés et de nos bénévoles, nos associations agissent au quotidien pour notre territoire et dans des domaines de compétences qui touchent celles de la Région.

Notre première mission consiste au développement de la pêche de loisir. Activité Populaire par excellence, la pêche représente un poids économique et un potentiel de développement que nous pensons sous-estimé et sous-exploité. En effet, l'impact généré par l'activité pêche de loisirs, via les pisciculteurs, les commerces spécialisés, autour des dépenses indirectes liées aux déplacements, à l'hébergement, au matériel ou encore à la restauration... représentent en France un poids estimé à 2 milliards d'euros*. Il faut savoir qu'un pêcheur dépense en moyenne 681 euros/an* pour sa pratique habituelle.

Aujourd'hui, nous avons tous conscience, du patrimoine hydrographique exceptionnel qui est le nôtre et qui mérite d'être valorisé, autour des zones humides et des plans d'eau de la Brenne ou du Perche par exemple, mais aussi des rivières exceptionnelles qui composent les noms de nos départements. Avec nos rivières majeures et bien entendu le fleuve royal, la Loire aujourd'hui inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO nous disposons d'un patrimoine touristique et halieutique majeur. Avec un potentiel d'1,5 millions de pêcheurs annuels (détenteur d'une carte de pêche), et de dizaines de milliers de touristes étrangers qui viennent chaque année dans notre Région, nous ne manquons pas d'atouts pour devenir nous aussi une destination du Tourisme pêche en première ou en deuxième intention.

Depuis des années nous avons développé des outils d'attractivité sous l'égide de notre Fédération Nationale et qui méritent d'être mieux connus et soutenus. Ainsi nous avons mis en place des programmes de développement de parcours labellisés de pêche (pour les familles par exemple), des rampes à bateaux, des pontons pour personnes à mobilité réduite ou même simplement des programmes d'entretien des berges. Nous conventionnons également avec les gîtes de France, pour une offre d'hébergement pêche de qualité et enfin avec les stations-vertes dont les collectivités labellisées peuvent obtenir par la suite le label de station-pêche.

Au-delà de la pêche, nos réalisations, espaces partagés, profitent évidemment à d'autres loisirs ou pratiquants de tourisme vert (randonneurs, cyclistes...). Pour réaliser ces projets, les collectivités locales nous accompagnent régulièrement, mais combien ont été abandonnés faute de soutien suffisant et malheureusement à ce jour la Région est presque toujours absente de ce travail.

*Etude cabinet indépendant BIPE/2012

Le second grand volet de nos activités concerne la protection des milieux aquatiques. Nous sommes par là-même particulièrement sensibles aux problématiques de la gestion quantitative et qualitative de l'eau et préoccupés tout autant par l'évolution climatique actuelle, le réchauffement des eaux, la récurrence des épisodes de forte sécheresse, ou encore par les pollutions ponctuelles ou diffuses que doivent absorber nos rivières et qui ne sont pas sans conséquences. Nous avons tous connu dans nos départements des mortalités piscicoles conséquentes et que nous imputons à la dégradation constante de la qualité des eaux et le plus souvent à la conjonction de tous les facteurs précités. Ainsi, nous militons pour une approche globale qui, sans stigmatiser ou montrer du doigt tel ou tel, doit permettre un effort partagé capable, d'améliorer la situation de nos cours d'eau et concourir à la préservation de la faune aquatique.

Sur ces questions nous disposons d'une expertise, de données scientifiques et d'un personnel qualifié constitué de techniciens et ingénieurs spécialisés en hydrobiologie. Chronophage et couteux pour nos Fédérations, le travail qu'ils réalisent n'en est pas moins indispensable et doit se poursuivre. C'est pour cela que nous participons également dès que nous le pouvons, aux travaux nécessaires à la restauration des milieux aquatiques. Nous les portons également directement lorsqu'aucune collectivité ne souhaite être maître d'ouvrages, c'est le cas notamment des travaux d'entretiens pour lesquels nous ne sommes que très peu financés à ce jour. Enfin nous sommes également engagés au quotidien pour l'éducation à l'environnement, auprès des scolaires et du grand public.

Nous pensons qu'il est indispensable que sur ces deux volets de développement : éco-tourisme autour de la pêche et les milieux aquatiques (restauration, entretien, sensibilisation), nous puissions nouer un partenariat efficace, à l'image de ce qui a été établi par exemple chez nos voisins de la Région Nouvelle Aquitaine ou Auvergne - Rhône Alpes... J'ai souhaité vous adresser à cet effet, un projet articulé autour de plusieurs axes et qui fixerait une perspective de rapprochement et qui pourrait intervenir, si vous en avez le souhait lors de la prochaine mandature entre nos deux entités (document joint).

Bien évidemment, je me tiens à votre disposition si vous souhaitez en discuter et dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma considération la plus distinguée.

Serge SAVINEAUX

Président

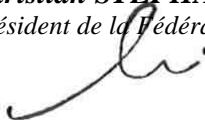
*Association régionale des Fédérations de Pêche et de protection des milieux aquatiques Centre Val-de-Loire
Président de la Fédération du Loir-et-Cher*



cosignataires

Christian STEPHAN

Président de la Fédération du Cher



Denis LEGRET

Président de la Fédération de l'Eure-et-Loir



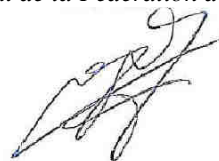
Patrick LEGER

Président de la Fédération de l'Indre



Jacky MARQUET

Président de la Fédération de l'Indre-et-Loire



Dominique TINSEAU

Président de la Fédération du Loiret



Pièce jointe (1) : Projet de rapprochement des Associations de pêche de Loisirs avec le Conseil Régional Centre Val de Loire

2/2